



ECOLE NOTRE DAME DES FORGES

Etablissement catholique privé sous contrat d'association avec l'Etat

4 rue de la cité - 40220 TARNOS

05 59 64 64 05 - ecolendf40@gmail.com

- Règlement comptable 2026-2027 -

Cochez les montants ci-dessous en fonction de vos choix et de votre situation.

CONTRIBUTION DES FAMILLES				
Tarifs*	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3	Tarif 4
Revenu fiscal / nombre de parts	Entre 0 et 9 999€	Entre 10 000 et 17 999€	Entre 18 000 et 23 999€	Supérieur à 24 000€
Tarif annuel	☐ 300€	☐ 400€	☐ 450€	☐ 510€

Réduction sur le 2^e enfant : 25%

Réduction sur le 3^e enfant : 40%

<u>Exemple de calcul</u> Famille avec 2 enfants et 35 000€ annuels de revenu fiscal $35\ 000 / 3 \text{ parts} = 11\ 667€ \rightarrow$ Le tarif 2 s'applique	Les familles doivent fournir à la rentrée scolaire leur dernier avis d'imposition (date limite le vendredi 18 septembre 2026) faute de quoi, le tarif 4 s'applique.
--	--

AUTRES TARIFS ANNUELS						
CANTINE			GARDERIE		TPS	
Demi-pension	PAI	Repas occasionnels	Annuel	Occasionnelle	Nouvelle famille	Fratrie
☐ 700€	☐ 280€	☐ 6€	☐ 350€ 50% de réduction sur les autres enfants	☐ 4€	☐ 800€	☐ 600€

AUTRES FRAIS							
Assurance scolaire	Cotisations diocésaines	Sorties + matériel pédagogiques	Cotisation APEL	Frais de dossier nouvelle famille	Théâtre (à partir de la GS)	Fournitures scolaires	Fichiers
8,20€ par enfant	33€ par enfant	45€ par enfant	22€ par famille	40€	50€ par enfant	40€ par enfant	22€ / CP 15€ / CE-CM

Pour une meilleure répartition des frais, l'école a mis en place un prélèvement obligatoire automatique étalé sur 10 mois (d'octobre à juillet). Une facture annuelle sera établie en septembre accompagnée d'un échéancier sur 10 mois. **La cotisation APEL et l'assurance scolaire étant facultatives, les parents auront jusqu'à mi-septembre pour faire une demande écrite (courrier ou mail) pour ne pas y cotiser.**

En septembre seront prélevés en une fois : les fournitures scolaires, l'assurance scolaire et la cotisation APEL. Pour chaque rejet de prélèvement, des frais bancaires d'un montant de 10€ vous seront imputés.

- *Fournir une photocopie de votre dernier avis d'imposition si vous avez choisi le Tarif 1, 2 ou 3
- Signer l'autorisation de prélèvement ci-jointe (Ne pas oublier de coller le RIB)**

Je soussigné,, m'engage à régler, dans les délais accordés par la comptabilité, tous les frais facturés :

A TARNOS, le

Signatures :

[illegible]

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez OGEC NOTRE DAME DES FORGES à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte conformément aux instructions de OGEC NOTRE DAME DES FORGES sis à TARNOS.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. En cas de prélèvement non autorisé, cette demande doit être présentée sans tarder et au plus tard dans les 13 mois.

Débiteur	Créancier
Votre nom : _____	OGEC Notre Dame des Forges
Votre adresse : _____ _____	4 rue de la Cité
CP/Ville : _____ - _____	40220 TARNOS
Pays : _____	FRANCE

Identifiant du créancier (ICS) : **FRZZ999999**[illegible]

Type de paiement ☒ récurrent/répétitif ☐ ponctuel

[illegible]

le : / /

Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Veillez compléter tous les champs du mandat.

Merci de coller votre relevé d'identité bancaire (RIB)